

Un Rabbin respecté appelle les non-Juifs à observer le Shabbat pour hâter la délivrance !



Chers lecteurs, voici en exclusivité un article fondamental qui nous a été communiqué assez récemment, venant se rajouter au grand dossier de la vérité et de l'Unité de Dieu dans le monde.

Pour reprendre les termes du Rav Moché Chapira, dans ces temps dans lesquels « *nous vivons un déluge d'hérésie et de confusion, sans parler de l'immoralité ambiante* », cette publication vient comme une percée de lumière dans les ténèbres de la désunion, et fournira, nous l'espérons, quelques profitables éléments de réflexion aux amoureux de la vérité dans l'objectif louable de faire avancer le grand projet divin du « **rétablissement de toute chose** » dont ont parlé anciennement les saints prophètes de la Bible, et contribuer par la même occasion, avec l'aide du D.ieu véritable, à un salutaire rapprochement entre croyants juifs et non juifs, loin de toute médisance, rancœur, rivalité, haine et autres calomnies.

L'article source, écrit en anglais et intitulé « **le Messie révélé lorsque les nations observent le Shabbat** » donne la parole à un rabbin respecté dans le judaïsme, le Rav Schwartz, grand éducateur et pédagogue dans plusieurs yéchivoth israélienne. A l'aide de sources et de références solidement enracinées dans la Torah, il démontre

l'importance pour les nations d'observer le Shabbat, et la responsabilité pour les juifs de les encourager et de les enseigner dans ce sens.



Évidemment, bien qu'il soit impossible de ne pas se heurter aux critiques non constructives d'esprits bornés encore emprisonnés dans quelques conceptions figées et érigées en idole, c'est avec joie que nous décidons de publier cet article en raison des précieux éléments d'informations et de réflexions qu'il contient, tout en invitant les lecteurs à suivre ce simple et solide conseil du rabbin de Tarse : **« Mais examinez toutes choses; retenez ce qui est bon »** (1 Thessaloniens 5:21)

Sans plus attendre, voici pour le plus grand nombre, l'article traduit, avec en rouge, quelques Notes De La Rédaction (NDLR) :

« En six jours, Hachem créa les cieux, la terre et la mer, ainsi que tout ce qui se trouvait en eux, et se reposa le septième jour. Par conséquent, Hachem a béni le jour du Shabbat et l'a sanctifié. » Exode 20:11 (La Bible d'Israël)

Le rabbin Yoel Schwartz, président de la Cour Noahide du Sanhédrin et de la Dvar Yerushalayim Yeshiva, a déclaré que le Messie n'avait toujours pas révélé sa présence, car les nations non juives ne respectaient pas le Shabbat.

Le rabbi a lancé un appel aux nations pour qu'elles observent le Shabbat et un appel aux juifs pour qu'ils les aident dans cette mission.

Le rabbin a déclaré que la Torah avait été remise aux Juifs afin de l'enseigner aux nations.

« Nous devons enseigner aux nations les voies d'Hachem (Dieu, littéralement « le nom ») et si ce n'est pas le cas, c'est l'inverse qui se produira : nous apprendrons leur idolâtrie, que Dieu nous en préserve », a déclaré le rabbin Schwartz à *Breaking Israel News*.

« Tous les Juifs savent que la base de la Torah est le Shabbat. Quelqu'un qui ne respecte pas le Shabbat, c'est comme s'il adorait des idoles. »

Le rabbin Schwartz a expliqué que bon nombre de problèmes auxquels le monde est confronté aujourd'hui proviennent du fait que le Shabbat n'est pas reconnu.

« *La théorie de l'évolution est la pire forme d'hérésie existant aujourd'hui* », a expliqué le rabbin Schwartz. « *Il n'y a jamais eu quoi que ce soit qui ait tenté de nier aussi directement l'existence de Dieu de manière aussi directe et logique. C'est tout simplement la bataille entre les serviteurs de Dieu et Amalek. Amalek est venu pour détruire la foi en Dieu et **le Shabbat est le signe** que nous avons foi en Dieu. Les deux ne peuvent pas coexister.* » (Voir Ezéchiel 20:12,20 : « **Je leur donnai aussi mes Shabbats comme un signe entre moi et eu (...) Sanctifiez mes Shabbats, et qu'ils soient entre moi et vous un signe auquel on connaisse que je suis l'Eternel, votre Dieu.** ». Voir aussi Exode 31:13, NDLR)

Le rabbi a ensuite expliqué que le Shabbat, observé le jour même et de la manière qui convient, est une proclamation hebdomadaire que Dieu est le Créateur du monde. Bien que la semaine de sept jours soit universellement observée dans toutes les cultures, l'islam et le christianisme ont changé le jour spécifique du Shabbat (Voir notre article intitulé « **L'invention du culte catholique du dimanche face au Shabbat Biblique du samedi** » en [cliquant ici](#) OU la version fascicule "Lumière Du Monde Magazine" en PDF : [cliquez ici](#), NDLR)

« *Tout le monde convient qu'il y a eu un début, d'où la semaine de sept jours. Mais la science attribue la Création à un Big Bang, affirmant que Dieu n'a pas créé le monde. Le Shabbat n'est pas un jour aléatoire ou artificiel* », a souligné le rabbin. « *Dieu lui-même l'a établi comme faisant partie du processus de création de sept jours. Le changer, c'est remplacer Dieu, le sortir de la création.* »

Le rabbin Schwartz a appelé les non-Juifs à observer le Shabbat en s'appuyant sur une simple lecture de la Bible, associée à une lecture attentive des dix commandements. Il a d'abord cité le Talmud (Shabbat, 118b) qui déclare: « *Si Israël observait deux Shabbat correctement selon le commandement divin, il serait immédiatement délivré* ». Il a expliqué que la lecture simple impliquait deux Shabbat d'affilée. (Pour ceux qui ont encore quelques peurs et qui voient leurs poils s'hérisser lorsque le Talmud est évoqué, ou qui ajoutent foi aux calomnies qui circulent sur la toile et relayées par des personnes absolument ignorantes de la façon dont il faut aborder ce monument littéraire, voir cet article : [Réponses aux mensonges et diffamations contre le Talmud](#), NDLR)

Le rabbin a également expliqué qu'une lecture alternative de ce texte du Talmud peut aussi faire allusion à deux façons différentes d'observer le Shabbat que l'on peut définir ainsi: un Shabbat qu'il appelle « **Shabbat universel** » en référence au commandement de « **se souvenir du Shabbat** » et un autre Shabbat que le rabbin appelle « **un Shabbat des Juifs** », en référence au commandement qui demande de « **garder et d'observer le Shabbat** ». (Certains juifs et chrétiens ayant déjà lu les écrits de l'apôtre Shaoul de Tarse pourraient rétorquer : « *Cette idée d'un "Shabbat des juifs" et d'un "Shabbat des non-Juifs" ne va-t-elle pas à l'encontre de l'enseignement de l'apôtre ? Paul n'a-t-il pas enseigné qu'il « n'y a plus ni Juif ni Grec » (Galates 3:28) ?* Voici une réponse : si Paul enseigne qu'il n'y a plus ni Juif ni Grec, il dira également, dans le même verset, qu'il n'y a plus ni homme ni femme : de toute évidence, Paul ne prêche ni l'abolition des différences physiques, sociales, psychologiques et identitaires, ni l'abolition des particularismes; Paul enseigne plutôt l'unité dans le Messie pour les juifs et les non juifs, les hommes et les femmes, etc, comme il est dit dans la suite du verset : « **Unis au Messie Yéshoua, vous êtes tous un.** ». C'est ici l'oeuvre merveilleuse du Messie : malgré les distinctions et les différences propres à l'humanité, une saine unité est rendue possible par notre foi commune dans le Messie et une même acceptation de la part de Dieu, qui prend sous Ses Ailes, Juifs et non-Juifs unis dans le Messie, NDLR).

[Au sujet du "Shabbat universel" et du "Shabbat des Juifs"] Le Rav Schwartz a expliqué qu'il s'agissait de deux aspects différents du Shabbat décrits dans les Dix Commandements. En effet, les dix commandements sont énumérés deux fois dans la Bible, mais il existe une différence subtile entre les 2 mentions faites au sujet du Shabbat :

*Exode 20: 8 : **Souviens-toi du jour du Shabbat pour le sanctifier.***

*Deutéronome 5:12 : **Garde le jour du Shabbat pour le sanctifier, comme Hachem votre Dieu vous l'a commandé.***

« *Les premières tables de la loi ont été écrites par Dieu et le commandement de se souvenir du Shabbat était un commandement universel* », a expliqué le rabbin Schwartz. « *Le commandement fut donné pour se souvenir du Shabbat. Comme c'était universel, il fut suivi d'une description de la création :*

« **En six jours, Hachem créa les cieux, la terre et la mer, ainsi que tout ce qui se trouvait en eux, et se reposa le septième jour. Par conséquent, Hachem a béni le jour du Shabbat et l'a sanctifié.** »
(Exode 20:11)

« Le commandement du Shabbat mentionné en Deutéronome était un message spécifique pour que les juifs « **observent** » le Shabbat », a déclaré le rabbin Schwartz, notant qu'il était suivi d'une description de Dieu faisant sortir les juifs d'Égypte :

« Souviens-toi que tu étais un esclave dans le pays d'Égypte et que Hachem ton Dieu t'a libéré de là avec une main puissante et un bras étendu; donc Hachem ton Dieu t'a ordonné d'observer le Shabbat jour. » (Deutéronome 5:15)

Dans la Halakha (loi juive, voir **Glossaire**, NDLR) l'emploi de deux verbes différents relatifs au Shabbat dans les 2 mentions des dix commandements désigne deux manières différentes d'obéir au commandement du Shabbat: « **se souvenir** » fait référence aux « **commandements positifs** » relatifs à l'observation du Shabbat et « **garder** » fait référence aux « **commandements négatifs** » concernant l'interdiction de faire certaines actions ou travaux le jour du Shabbat.

Dans la Torah, les commandements sont divisés en deux grands groupes : les « **commandements positifs** » (par exemple, croire que Dieu existe, étudier la Torah, honorer son père et sa mère, s'occuper des nécessiteux, se souvenir du Shabbat, etc) et les « **commandements négatifs** » (ne pas concevoir qu'il puisse exister un dieu en dehors de l'Éternel, ne pas convoiter le bien d'autrui, ne pas manger de porc, ne pas faire de travail pendant Shabbat), NDLR).

« En ne demandant pas aux nations de « se souvenir du Shabbat », en les empêchant de prendre part au Shabbat, les Juifs ont empêché la révélation de la pleine lumière de Mashia'h (Messie) dans le monde », a déclaré le rabbin Schwartz. (A ceux qui secrètement seraient peut-être tentés de reprendre les propos du Rav pour les isoler de leur contexte et les réutiliser contre les juifs, il faut encore insister : à l'instar des vrais prophètes et des Sages d'Israël, ce rabbin aime son peuple, se dévoue pour lui, respecte et honore le monde rabbinique, ses sages et la littérature juive: lorsqu'il parle ainsi, il est donc légitime, ce qui n'est pas le cas de plusieurs non-Juifs se permettant de ternir le « peuple pruneau » de l'œil du Dieu vivant. Pour reprendre les propos de David H. Stern : « Si des Gentils (non-Juifs) traitaient les Juifs de peuple au cou raide [comme Moshé (Moïse) l'a fait], cela pourrait leur valoir d'être accusés d'antisémitisme. Mais les Juifs peuvent le faire car dans les conflits intra-familiaux des règles différentes s'appliquent », NDLR).

Le rabbin Schwartz a expliqué que les deux verbes (se souvenir, et garder) faisant référence au Shabbat, désignent deux aspects différents dans l'observation du commandement du Shabbat, générant ainsi, si l'on peut dire, « *deux types* » de Shabbat différents; un pour les juifs et un pour les nations.

Les Juifs doivent « **se souvenir** » et « **garder** » le Shabbat, en respectant tant les commandements positifs (se souvenir, sanctifier ce jour) que négatifs (en s'abstenant des 39 formes de travaux interdits le Shabbat tel que répertoriés par les Sages). Le commandement positif de « **se souvenir du Shabbat** » est englobé dans la récitation du kiddouch (sanctification) du Shabbat, généralement effectué sur une coupe de vin. Il a également recommandé aux non-Juifs d'allumer deux bougies pour amener le Shabbat. L'allumage des bougies est généralement effectué par les femmes. Le rabbin a statué que si un non-Juif observe ainsi le Shabbat au moment et durant le jour approprié, une bénédiction comprenant le nom de Dieu peut être récitée (*Les sages enseignent en effet que lorsque nous faisons référence aux noms divins (Hashem, Adonai) dans une prière qui n'est pas appropriée et conforme à la volonté divine, c'est comme si nous prononcions le nom de Dieu en vain, NDLR*)

Le rabbin a également recommandé que deux repas, le vendredi soir et le samedi après-midi, renforcent le caractère sacré du Shabbat et comprennent du pain, de préférence mangé en famille. Le rabbi a également recommandé que le repas soit accompagné de chants joyeux à la table.

(De ces précieux enseignements du rabbin Schwartz, nous pouvons résumer comment les nations devraient à minima observer le jour du Shabbat : en se souvenant, une fois par semaine, de ce saint jour. Mais concrètement, comment faire ? Nous pouvons globalement dégager 3 points pour vivre pratiquement ce commandement : 1) Se souvenir du Shabbat en sanctifiant son ouverture le vendredi soir par l'allumage des 2 bougies de Shabbat et par la bénédiction sur le vin (Kidouch). 2) Se souvenir du Shabbat en sanctifiant la fermeture du Shabbat via la Havdala (prière de fermeture du Shabbat + Kidouch sur le vin, etc.) 3) En se reposant ce jour béni, en étudiant, en priant et en prenant au minimum deux bons repas en famille dignes de ce jour sacré. Voilà ce qui s'appelle se souvenir.

Si chaque croyant des nations observait le Shabbat de la sorte, une grande bénédiction viendrait assurément sur ce monde. Selon plusieurs sources théologiques, c'est d'ailleurs ainsi que les premiers chrétiens des nations observaient le Shabbat : conscients d'être greffés spirituellement sur Israël sans jamais songer à remplacer le peuple juif (fausse théologie du nouvel Israël), ils suivaient l'enseignement et l'exemple de leur modèle juif, avant que la scission entre l'Église naissante et le judaïsme ne s'opère

quelques siècles plus tard : il est temps de se reconnecter aux racines, NDLR)

« Ce n'est pas un hasard si, à l'époque actuelle, lorsque les gens ne respectent pas le Shabbat, les familles se désagrègent », a déclaré le rabbin Schwartz (En effet, les sages enseignent que le Shabbat est une source de bénédiction pour tous les 6 jours de la semaine. En abolissant ce commandement, les nations se privent d'une source de bénédiction, accentuant ainsi les drames humains, même chez les croyants, NDLR).

La déclaration du rabbin Schwartz selon laquelle les non-Juifs devraient observer le Shabbat est à l'opposé de nombreuses autorités halakhiques (loi de la Torah) qui déclarent qu'il est interdit aux non-juifs d'observer le Shabbat.

Ce à quoi le rabbin répond :

« Lorsque la Halakha déclare qu'il est interdit à un non-juif d'observer le Shabbat, elle fait référence à un non-juif qui ne respecte pas les lois Noahides », a-t-il expliqué, citant une décision du rabbin Moshé Schreiber, un dirigeant de Halakha et une autorité juive connue sous le nom de Hatam Sofer (Le Hatam Sofer fut une des grandes figures du judaïsme européen du XVIII^e et XIX^e siècles, reconnu et respecté dans tout le judaïsme, NDLR). Cette opinion a été confirmée par le rabbin Yisrael Meir Kagan dans la Mishna Berura (section 304) au XX^e siècle.

(En citant de solides références, ce que nous dit ici le rabbin Schwartz est très important et il convient de s'y arrêter et d'apporter d'importants compléments : pour faire très simple, ce que les rabbanim appellent « les lois noahides » fait référence aux 7 lois de base que tout non-Juif devrait idéalement respecter. Cette conception juive n'est pas nouvelle, nous la retrouvons notamment dans le "nouveau testament" en Actes 15 où, après une discussion halakhique à ce sujet, nous voyons très clairement un nombre minimum de lois imposé par les disciples juifs du Rabbi Yéshoua à tous ceux des nations qui se sont tournés vers le Dieu d'Israël par la foi dans le Messie, sans leur imposer d'abandonner leur identité non juive : la liste donnée est très proche des lois dites "noahides", en référence à Noah, "père de l'humanité" renouvelée.

Notons bien qu'il s'agit d'un minimum requis pour le début de la vie du croyant issu des nations : par la suite, progressivement, le croyant des nations est appelé à étudier la Torah et à grandir dans les voies de l'Éternel, dans la sagesse de la morale divine et dans l'observation des autres commandements présents au sein de cette « **loi grande et magnifique** » que Dieu a « **publié pour le bonheur d'Israël** » (Ésaïe

42:21), Israël sur qui, insistons, les nations viennent se greffer spirituellement par la foi dans le Mashia'h. C'est ici qu'une saine unité et un saint partenariat peut naître entre Juifs et non-Juifs.

Ainsi, lorsque plusieurs rabbins parlent des non-Juifs, il existe une certaine confusion : de qui parle-t-on ? Des non-Juifs qui ne croient pas dans le Dieu d'Israël et/ou qui n'ont pas pris sur eux d'observer le minimum des lois spécifiées en actes 15 et dans les lois noahides ? Ou parle-t-on des non-Juifs croyant dans le Dieu d'Israël et qui, à minima, respectent et observent les prescriptions de base ? En effet, nous observons qu'un certain nombre de rabbins, lorsqu'ils parlent de l'interdiction pour le non-Juif d'étudier la Torah ou d'observer le Shabbat, etc, amalgament les 2 types de non-Juifs, ce qui explique des positions parfois contradictoires. A cause de cet amalgame, certains rabbins considèrent le non-Juif comme celui qui ne reconnaît pas le Dieu d'Israël, l'autorité de la Torah et qui ne se conforme donc pas aux lois noahides. Dans ce cas là, effectivement, aucune étude de la Torah, aucun Shabbat ne saurait convenir à ce non-Juif. Il y a donc un véritable amalgame qu'il faudrait éliminer, NDLR)

Le rabbin Schwartz continue : « Mais un non-juif qui a accepté de respecter les lois de Noahides est autorisé à observer le Shabbat », a conclu le rabbin.

Il convient de noter que le rabbin Schwartz est très respecté dans le monde Haredi (ultra-orthodoxe) ainsi que dans la société israélienne en général. En plus des qualifications énumérées ci-dessus, le rabbin Schwartz est l'auteur de plus de 200 livres et a reçu le prix Moskowitz à Jérusalem. Ses opinions Halakhiques sont irréprochables. Néanmoins, le rabbin comprend que ses déclarations ne seront pas acceptées par beaucoup, tant dans le monde juif que dans le monde non juif.

« Le temps est venu d'une révolution dans le monde », a déclaré le rabbin Schwartz.

(Providentiellement, un montage vidéo créé sur le site et portant sur le shabbat, fut nommé : [« révolution dans le monde chrétien : le retour du shabbat est en cours »](#), NDLR).

« Même les laïcs qui ne croient pas en Dieu savent que le monde est en danger, bien qu'ils le blâment pour des choses comme le réchauffement climatique. Le Shabbat est un cadeau précieux que Hachem a fait aux juifs et qui exige le respect. Mais il est temps que les juifs religieux montrent aux nations comment elles peuvent s'identifier à leur Créateur. » (Et nous devrions rajouter : et que les nations, fassent montre d'un peu plus d'humilité pour se laisser enseigner par ceux à qui les oracles de Dieu ont été confiés et qui ont tant à nous apprendre, NDLR).

Le rabbin a cité le Psaume 126 :

« Nos bouches seront remplies de rires, nos langues, de chants de joie. Alors ils diront parmi les nations: "Hachem a fait de grandes choses pour eux!" Hachem fera de grandes choses pour nous et nous nous en réjouissons. » (Psaumes 126: 2-3)

« Il se peut qu'en voyant comment les autres nations en viennent à apprécier le Shabbat, de nombreux juifs feront également téshuva (repentance) et apprendront combien ce don que Hachem nous a fait est précieux », a déclaré le rabbin Schwartz.

(Nous pouvons déduire certains autres éléments qui n'engagent que l'auteur de ces lignes :

Le rabbin Yoel Schwartz l'a bien fait entendre : le peuple juif, en tant que gardien des oracles de Dieu, s'applique à observer les 2 différentes ordonnances relatives au Shabbat qui apparaissent dans la Torah : 1) se souvenir du Shabbat et 2) garder le Shabbat, tandis que les nations ne seraient astreintes, au début du moins, qu'au seul commandement de "se souvenir".

Selon l'Écriture, les juifs sont les gardiens de la Torah et du Shabbat et c'est pourquoi, en plus de l'ordonnance positive de "se souvenir du Shabbat", ils prennent soin de le "garder" en ne pratiquant aucun des 39 travaux interdits relevés par les Sages : c'est pour ainsi dire, l'observance complète et parfaite du Shabbat. C'est pour cela aussi que, durant toute l'histoire, tandis que le Shabbat fut aboli puis oublié par les nations croyantes, des juifs fidèles, au prix de leur vie continuèrent à le garder avec fidélité malgré les douleurs de l'exil et les persécutions incessantes. C'est pourquoi nous trouvons encore au sein du peuple juif de nombreux "shomer Shabbat" (gardien du Shabbat), et qu'aujourd'hui encore, nous savons précisément comment il convient de mettre en pratique le 4ème commandement du décalogue.

Israël doit être la lumière des peuples ainsi que l'enseigne l'Écriture et c'est pourquoi les juifs ont la lourde mais merveilleuse responsabilité de montrer aux nations le chemin à suivre afin qu'eux aussi les rejoignent dans cette belle mission, et puissent participer, conjointement aux juifs, à ce beau projet de rédemption qui consiste à répandre le Salut et la lumière du Dieu véritable dans le monde. Ainsi donc, bien qu'ils ne soient pas soumis à l'interdiction des 39 travaux, pour ceux des nations qui désirent aller plus loin dans l'observation du Shabbat, la voie est tracée : en grandissant dans le respect et l'observation de la Torah et à mesure que la sensibilité au Shabbat grandira chez le croyant des nations, il pourra également, s'il le désire, s'abstenir petit à petit de certains travaux

lors de ce saint jour, jusqu'à, pourquoi pas, s'abstenir des 39 travaux. C'est un libre choix et une décision personnelle respectable et propre à chaque croyant des nations.

Finalement, à l'image d'Actes 15, nous avons ici une formidable pédagogie : pour rejoindre la communauté des croyants, il eut été déraisonnable, voire impossible, de contraindre les nations qui viennent à la foi dans le Dieu d'Israël à garder le Shabbat tel qu'un juif le ferait, c'est-à-dire en s'interdisant d'emblée les 39 travaux.

En revanche, en suivant à minima le commandement positif du "souvenir du Shabbat", la chose est soudainement bien plus aisée pour le croyant des nations et lui permet, selon sa sensibilité et son appétit spirituel, d'aller plus loin en s'engageant petit à petit dans les voies du "Shomer Shabbat". De plus, si comme le fait entendre le rabbin Schwartz, le Juif, en plus du commandement de "se souvenir du Shabbat", en est le gardien parce qu'il est sorti d'Egypte, il convient de ne surtout pas négliger que le non-Juif, d'une certaine façon, est lui aussi sorti de son Egypte spirituelle en découvrant le Dieu d'Israël et qu'à ce titre, il pourrait tout à fait devenir gardien du Shabbat et ne pas seulement se contenter de s'en souvenir.

Cette nouvelle compréhension où chacun trouve sa place selon son identité et où chaque non-Juif demeure libre de progresser et de s'épanouir spirituellement dans l'observance du Shabbat, a pour avantage d'empêcher toute intrusion d'une quelconque forme de théologie de substitution, et d'apporter la paix au sein des particularismes en éliminant les tensions et les conflits inutiles dont est friand le Yetser Hara (mauvais penchant).

Bien que la peur de l'inconnu et des différences mène parfois à de biens tristes comportements, nous comprenons par la même occasion combien il est insensé pour un non-Juif croyant (chrétien par exemple) de critiquer et de regarder de haut un juif parce qu'il est "shomer shabbat" (gardien du shabbat) et qu'avec dévotion, joie et amour, il s'abstient de pratiquer le moindre des 39 travaux interdits le jour du shabbat, ce qui pourrait paraître extrême et quelque peu "loufoque" pour le non-Juif non instruit, et le conduire à un discours discriminant par peur de l'inconnu. Mais le non-Juif devrait comprendre que si le Shabbat est une grande chose, le garder dans les moindres détails est la marque par excellence du véritable "Gardien du Shabbat" ainsi que rabban Yéshoua lui-même le dira : **« Celui qui est fidèle dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes »** (Luc 16:10)

Tout ceci devrait faire taire les langues médisantes qui critiquent et méprisent si facilement les Juifs dans leur observation méticuleuse du Shabbat; ce sont d'ailleurs souvent les mêmes langues qui dénigrent promptement et avec plus d'énergie encore, le non-Juif dont la sensibilité

spirituelle le pousserait à aller plus loin que la norme dans son observance du Shabbat.

Cette nouvelle compréhension des choses apportée par le rabbin Schwartz et par nos quelques analyses annexes semble offrir de bien belles perspectives et une sainte avancée contribuant à diminuer les troubles, les confusions, pour augmenter la paix, resserrer les liens fraternels entre les juifs et les non juifs croyants des nations, bien qu'il reste encore beaucoup de travail.

Cette nouvelle vision des choses qui semble fidèle à la Torah écrite et orale tout en étant conforme à l'enseignement des disciples juifs du Rabbi Yéshoua, devrait, espérons-le, être entendue et prise en considération par l'ensemble des dirigeants spirituels du monde juif et non juif, (NDLR)

Le rabbin a noté qu'à Yom Kippour, le jour le plus sacré de l'année, les Juifs lisaient le Livre de Jonas.

« Ceci est pour nous rappeler que, comme Jonas, les Juifs sont destinés à aider les nations à la Techouva (repentir) », a déclaré le rabbin Schwartz. « Mais nous avons lu l'histoire pour nous rappeler que, à l'instar de Jonas, les Juifs sont réticents et s'enfuient, essayant même de se cacher de Dieu, plutôt que de répondre à l'appel divin. »

Avec l'aide d'HaShem, qu'il n'en soit pas ainsi et que l'Eternel Dieu puisse susciter de nombreux juifs et non-Juifs motivés à cheminer ensemble dans cette voie de paix et d'obéissance agréable à l'Eternel, et dans laquelle de plus en plus de rabbins tels que le rabbin Yoel Schwartz, nous invite à marcher ! Amen.

Par [Adam Eliyahu Berkowitz](#) 10 janvier 2019, 15h01

Source : <https://www.breakingisraelnews.com/120106/noahide-court-messiah-nations-sabbath/>

Proposition d'article et Traduction française : frère Hugo, que nous remercions chaleureusement pour nous avoir communiqué cette trouvaille spirituelle forte intéressante !

Compléments d'information en rouge + quelques légers remaniements du texte qui ne modifient en rien le sens et le message originel : Thomas.

Note importante relative au contenu des articles du site web : Veuillez citer la source lors de toute copie partielle ou complète de l'article, ainsi que le rappellent justement les maximes des pères (Pirqé Avot) : « **Quiconque cite l'auteur d'une parole amène la délivrance dans le monde** ». Pour le reste, c'est entre vous et Dieu qui sonde les cœurs et qui rendra à chacun selon ses œuvres.

En dehors des citations et autres extraits de sources externes repris dans les études, nous ne cautionnons pas forcément tous les propos et les enseignements des personnes et/ou des références et autres sites web cités : chaque homme est faillible, nul ne possède toute la vérité, chacun doit donc être attentif et ne retenir que ce qui lui semble bon et en accord avec les voies de Dieu et la bonne nouvelle du Messie Yéshoua : « **examinez toutes choses; retenez ce qui est bon;** » (1 Thessaloniens 5:21).

Sur ce site web, nous usons donc de notre liberté en Yéshoua pour citer et utiliser, lorsque cela s'avère nécessaire et utile pour nous faire grandir dans la compréhension du plan divin et de la volonté de Dieu, le travail d'hommes ou de femmes parfois rattachés à d'autres confessions, mais que nous publions tout de même en raison de la qualité de leur contribution dans des domaines particuliers, bien que nous ne les rejoignons pas forcément dans toute leur doctrine. En outre, cela nous invite à nous exercer à vivre cette maxime des sages : « **Qui est sage ? Celui qui apprend de chaque homme.[...] Le sage n'est pas celui qui a acquis des connaissances étendues dans tous les domaines, mais celui qui est capable d'apprendre de chacun** » (Pirqé Avot). Si nous ne suivons pas cette maxime, nous nous éloignons alors de la sagesse pour rejoindre les rangs de ceux dont l'esprit est encombré par l'intolérance et le légalisme qui est l'étroitesse d'esprit, qu'à Dieu ne plaise !

Pour de plus amples informations, voir la [déclaration de foi](#)

